

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES**Prix unique du livre : c'était la dernière lecture...**

Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé mercredi en quatrième et dernière lecture l'avant-projet de décret visant à introduire un prix unique du livre en Wallonie ainsi que dans la capitale.

Rédigé par la ministre de la Culture, Alda Greoli (cdH, notre photo), le texte devrait être soumis à l'approbation du Parlement de la Fédération d'ici la fin de l'année, selon elle. Vu l'incertitude politique actuelle en Fédération, ce calendrier pourrait toutefois être quelque peu contrarié.

Attendu depuis des décennies en Belgique, le projet vise pour mémoire à imposer à tout éditeur ou importateur de fixer à l'avenir un

« prix public » pour tous ses livres vendus chez nous, un prix qui ne pourra être supérieur à celui pratiqué dans le pays où il est édité.

L'initiative vise à aider les libraires indépendants, confrontés depuis des années à la concurrence jugée déloyale des grandes surfaces et préserver ainsi la pluralité des canaux de vente et la création littéraire.

Le texte, dont la pleine application n'est toutefois pas attendue avant 2020, mettra aussi fin à la « table », ce mécanisme anachronique qui fait que les livres français sont vendus chez nous 10 à 15 % plus cher que dans l'Hexagone. ■